



## COMMUNIQUÉ

Saint-Ouen-sur-Seine, le 28 mai 2021

### CLASSES TRANSPLANTÉES

À Saint-Ouen, il est de tradition d'offrir aux élèves de CM2 un séjour en classe transplantée, qui leur permet de s'évader et de découvrir de nouveaux horizons.

Cette offre municipale organisée sur le temps scolaire reste néanmoins soumise à l'autorisation de la Direction Académique de l'Éducation Nationale.

Dès qu'ils ont pris connaissance de l'annulation par la direction académique des séjours transplantés initialement prévus cet hiver – pour raisons sanitaires toujours liées à la Covid19 –, les services municipaux ont travaillé pour proposer aux équipes pédagogiques des séjours à la mer sur les mois de mai et juin en remplacement des séjours à la montagne.

Malgré l'annonce du déconfinement et la volonté de la municipalité de maintenir les séjours, la direction académique a informé de l'annulation des départs prévus, au motif que les séjours avec nuitées ne sont toujours pas autorisés sur le temps scolaire.

Face à cette décision, la municipalité a dû se résoudre à annuler ces séjours.

Dès que la Direction Académique autorisera à nouveau ces séjours, la municipalité les remettra immédiatement en place.